

## **DES de Biologie Médicale**

### **Niveau 1 biologie médicale :**

Il se déroule sur les 2 premières années de l'internat, pendant lesquelles l'interne doit valider les stages suivants :

- hématologie
- bactériologie-virologie
- biochimie
- au choix : parasitologie ou immunologie

Ces stages doivent avoir lieu dans un service agréé niveau 1.

La validation du semestre repose sur la validation du stage par le chef de service mais aussi sur la validation du DES (aspect théorique).

A Marseille, les différents DES se déroulent de la façon suivante :

#### ***DES d'hématologie***

Coordonnateur : Pr Sébahoun (CH Nord)

Les cours se déroulent habituellement le mardi après-midi, dans les différents hôpitaux.

Validation par un examen écrit et oral.

#### ***DES de bactériologie virologie***

Coordonnateur : Pr Rollain (CH Timone)

Les cours se déroulent habituellement le jeudi matin, dans le service de bactériologie de la Timone.

Validation par un examen écrit.

#### ***DES d'Immunologie***

Coordonnatrice : Pr Dignat-George (CH Conception)

Les cours se déroulent habituellement le lundi et/ou le jeudi après-midi dans les services d'Immunologie de la Conception et de Sainte-Marguerite.

Validation par un examen écrit et oral.

#### ***DES de biochimie***

Coordonnateur : Pr Portugal (CH Sainte-Marguerite)

Les cours se déroulent habituellement le mercredi après-midi à la faculté de pharmacie de la Timone.

Validation par un examen oral.

### ***DES de parasitologie***

(CH Timone)

Les cours se déroulent au sein même du service de parasitologie de la Timone.

### ***Module Organisation, Gestion et Droit appliqués à la biologie médicale (OGD, ex-OM2) :***

Coordonnateur : Pr Portugal (CH Sainte-Marguerite)

Les cours se déroulent habituellement le mercredi après-midi, en alternance avec les cours de DES de biochimie à la faculté de pharmacie de la Timone.

Validation par un examen écrit.

***Certificat de prélèvement*** : il peut être obtenu lors de n'importe quel stage ; l'interne doit effectuer au moins 40 prélèvements sanguins périphériques dont au moins 30 au pli du coude.

A noter que lors du semestre de bactériologie virologie de la Timone, l'interne réalise les prélèvements lors de la consultation du chef de service le mercredi matin. Autrement, les prélèvements peuvent être organisés dans les différents services cliniques ou les hôpitaux de jour.

Les objectifs pédagogiques du DES de Biologie Médicale sont définis dans le Décret du 23 janvier 2003 et complété par l'Arrêté du 4 juillet 2003.

Les études en vue du DES de Biologie Médicale ont une durée de 4 ans. Elles comportent 2 parties nommées respectivement niveau 1 et niveau 2.

On distingue 2 options au niveau de ce DES :

- Biologie polyvalente,
- Biologie orientée vers une spécialisation.

Le niveau 1 correspond aux 4 premiers semestres de l'internat. Au cours de ce niveau 1, l'interne valide obligatoirement un semestre dans des Services agréés pour ce niveau, dans chacune des spécialités suivantes :

- Bactériologie et virologie,
- Biochimie,
- Hématologie.

Un autre semestre doit être validé soit en immunologie, soit en parasitologie et mycologie.

Le niveau 1 doit apporter aux Internes les bases de la démarche biologique aussi bien que l'apprentissage, spécialité par spécialité, de la réalisation des examens les plus couramment pratiqués. L'interne est un Praticien en formation qui effectue une activité de Biologiste sous la responsabilité d'un Biologiste Senior au sein d'un Service agréé. Sa formation doit être acquise principalement dans le cadre de fonctions hospitalières avec un apport complémentaire de bases théoriques universitaires.

Au terme du 4<sup>ème</sup> semestre, l'interne présente à la Commission Pédagogique Interrégionale un projet professionnel. Il indique dans ce projet son souhait de s'orienter soit vers la Biologie Polyvalente, soit vers la Biologie orientée vers une spécialisation.

Si l'interne décide de réaliser son **niveau 2** en Biologie polyvalente, les 4 semestres sont libres. Toutefois, l'interne ne peut valider plus de 2 semestres dans une même spécialité. L'un des semestres peut être validé dans un Service Clinique agréé. Il doit, en outre, valider les enseignements correspondants à l'assurance qualité, l'organisation, la gestion et les droits appliqués à la Biologie.

L'interne en Biologie orientée vers une spécialisation, opte pour une formation spécialisée correspondant à l'une des spécialités suivantes :

- **Bactériologie, virologie et hygiène hospitalière,**
- **Biochimie,**
- **Biologie de la reproduction,**
- **Génétique,**
- **Hématologie,**
- **Immunologie,**
- **Parasitologie, mycologie et risques environnementaux,**
- **Pharmacologie, toxicologie,**
- **Thérapie cellulaire et thérapie génique**

La formation est effectuée dans des Services agréés niveau 2. Un semestre peut être validé dans un Service Clinique agréé.

La validation de la formation est prononcée à la fin de chaque semestre par les responsables du service dans lequel le candidat a été affecté.

Le diplôme de DES de Biologie Médicale (avec une option Biologie Polyvalente ou une option Biologie Spécialisée) est délivré aux candidats ayant :

- effectué la durée totale de l'internat,
- accompli et validé la formation conformément au projet professionnel,
- obtenu les attestations de capacité correspondant aux différents actes de prélèvement, en vue d'analyses de biologie,
- soutenu un mémoire devant un jury composé d'au moins 4 membres, dont au moins un Professeur de Médecine et un Professeur de Pharmacie, désignés par le ou les Présidents d'Université sur proposition des Directeurs des UFR de Pharmacie.

Ce mémoire peut tenir lieu, pour tout ou partie, de thèse en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.